

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 16 décembre 2019 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry. Absent : Stéphane Dionne, maire

Formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante : Karina Poudrier est également présente Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière. Aussi présent Gaby Tessier, inspecteur municipal.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

La mairesse suppléante constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 13.1 - Chemin Quatre-Saisons.

2019.226

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du conseil

Le lundi 16 décembre 2019 19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de novembre 2019 (en ajoutant Responsable MADA – Karina Poudrier, Marie-Lyne Landry, substitut)
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Bourse Cégep;
 - 7.2 Demande modification zonage ID-11 et ID-14;
8. Administration ;
 - 8.1 Programmation TECQ;
 - 8.2 Renouvellement assurance;
 - 8.3 Banque Nationale – dépôt direct;
 - 8.4 IPC
 - 8.5 Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2019 ;
 - 8.6 Infotech Achat banque de temps 2020;
 - 8.7 Visa – ajout gestionnaire ;
 - 8.8 Dépôt du registre des déclarations des dons et autres avantages des élus ;
 - 8.9 Subvention 911 – volet 2 – douche;
 - 8.10 Renouvellement cellulaire;
 - 8.11 Comité, nommer un nouveau représentant Régie;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 octobre 2019 et 30 novembre;
 - 9.2 Formation officiers
 - 9.3 Laveuse sans suspension;
 - 9.4 Piquetage borne sèche 10^e rang Simpson;
10. Voirie et Urbanismes ;
 - 10.1 Adhésion COMBEQ;
 - 10.2 Programme d'aide à la voirie locale;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 Budget 2020;

11.2 Entente loisirs Ville de Drummondville ;

12. Hygiène du milieu ;

12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;

13. Varia ;

14. Dépôt et rapport des comités ;

15. Période de questions ;

16. Levée de l'assemblée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2019

2019.227

Il est proposé par Eric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'adopter le procès-verbal de novembre 2019 tel que rédigé en ajoutant le comité MADA – Karina Poudrier responsable et Marie-Lyne Landry, substitut

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE :

La mairesse suppléante fait la lecture de la correspondance.

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS :

2019.228

Considérant les déboursés en date du 16 décembre 2019, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 16 décembre 2019:

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (novembre 2019).....	11 431.69\$
8953	Chevalier de Colomb	48.00\$
8954	Mun Village (remb. constat, incendie 30 septembre).....	1784.88\$
8955	l'Union Vie (assurance collective octobre 2019)	845.74\$
8956	(annulé)	
8957	Hélène Ducharme (entretien)	300.00\$
8958	L'Union Vie (assurance collective novembre 2019)	845.74\$
8959	Villa Momentum inc. (repas des fêtes)	1 190.57\$
8960	Ministre du Revenu (remises de l'employeur novembre).....	2 352.25\$
8961	Receveur Général du Canada (remises de l'employeur novembre)...	847.93\$

Comptes à payer au 16 décembre 2019:

#	Fournisseurs (description).....	montant
8962	CN.....	622.50\$
8963	Daniel Dufort (déplacement 11 réunions OMH)	251.01\$
8964	FQM (formation maire – travail d'équipe).....	293.19\$
8965	GGL inc. (carburant et huile)	71.26\$
8966	Therrien Couture (service professionnels)	872.66\$
8967	MRC Drummond (rencontre DG, cours d'eau, mise à jour matrice)	1 749.21\$
8968	Mun. Village NDBC (portique, livre, allocation)	700.98\$
8969	R.G.M.R. Bas St-Francois (quote-part 2019 décembre).....	7 790.00\$
8970	Thomas Caya (sable)	88.03\$
8971	Xerox (photocopies)	150.10\$
8972	David Beauchemin (déneigement chemin Pont Mitchell).....	258.89\$
8973	Excavation J. Noel Francoeur (déneigement décembre 2019).....	23 019.53\$
8974	Camion Auto D.L. (changement d'huile pick up)	57.49\$
8975	Gaby Tessier (frais déplacement formation et manteaux sécurité).....	266.51\$
8976	Boisvert & Frère (minuterie)	94.36\$
8977	Garage Martin Allard (changer amortisseur)	241.15\$
8978	Télus (gps).....	77.62\$
8979	Excavation Eric Vincent (broyeur forestier)	1077.90\$
8980	Gestion 20-100 (repas situation urgence).....	61.47\$
8981	Jonathan Michaud (trappage castor).....	170.00\$
8982	Line Champoux (remboursement location salle 2 novembre 2019).....	75.00\$
8983	Excavation Alexandre St-Pierre (défait barrage castor).....	503.02\$

ACCÈS D

Xerox (location photocopieur)	772.50\$
Hydro Québec (hôtel de ville)	597.39\$
Hydro Québec (garage)	144.06\$
Cogeco (internet et téléphone)	220.53\$
Bell Mobilité (cellulaires)	36.62\$
Hydro (luminaires).....	65.06\$
Cogeco (internet et téléphone)	220.53\$

VISA 31-10-2019

Gaby Tessier (essence, timbres, toilette,)	375.16\$
Valérie Aubin (frais annuels).....	60.00\$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 60 630.51\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La parole est accordée aux gens présents dans la salle.

7.DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;

7.1 BOURSE CÉGEP

2019.229

Considérant que la Fondation du Cégep de Drummondville souligne la réussite des élèves de la MRC Drummond par l'octroi de bourses de réussites;

Considérant que le Cégep demande l'appui des municipalités;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser un montant de 350\$ afin d'offrir une bourse de réussite à un étudiant de notre municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 DEMANDE MODIFICATION ZONAGE ID 11 – ID 14;

Mis à l'étude

8. ADMINISTRATION ;

8.1 PROGRAMME TECQ -2019-2023 ;

2019.230

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort Et résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes

ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 001 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version numéro 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 RENOUVELLEMENT ASSURANCE :

2019.231

Considérant le renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité en octobre

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu de renouveler le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec en acceptant la clause Cadre/dirigeant et bénévole au coût total de 9 418\$ taxes comprises

De refuser les autres propositions offertes.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 BANQUE NATIONALE – DEPÔT DIRECT:

2019.232

Considérant que la Banque National offre désormais le débit préautorisé suite à l'émission de billets municipaux;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry Appuyé par Maureen Landry et résolu que la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil autorise la Banque Nationale financière à effectuer des débits aux montant préautorisés en vigueur suite à l'émission de billets municipaux. D'autoriser la directrice générale à signer la convention de débits préautorisés suite à l'émission de billets municipaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 IPC:

2019.233

Considérant que l'IPC en octobre 2019 est de 2.2%

En conséquence, il est proposé par Éric Allard Appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser un montant d'IPC de 3% afin d'ajuster les salaires des élus.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.5 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 OCTOBRE 2019:

L'état comparatif au 31 octobre est déposé séance tenante

8.6 INFOTECH – ACHAT BANQUE DE TEMPS 2020:

2019.234

Il est proposé par Marie-Lyne Landry
Appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 1 120.00\$ pour l'achat
d'une banque de 14 heures

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.235

8.7 VISA – AJOUT GESTIONNAIRE;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'ajouter la directrice
générale Valérie Aubin à titre de gestionnaire au compte de la carte Visa de la
municipalité. D'augmenter les limites des 2 cartes de crédit à 3 000\$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

**8.8 DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES DONNÉS ET AUTRES
AVANTAGES DES ÉLUS;**

La directrice générale secrétaire-trésorière dépose en séance tenant un extrait du
registre public des déclarations faites, par un ou des membre(s) du conseil, en vertu de
l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-
15.1.0.1), depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait du registre a été
déposé.

Il convient de rappeler que les membres du conseil doivent, en vertu de l'art. 6, al. 2 de la
Loi sur l'éthique, faire une déclaration écrite auprès de la directrice générale secrétaire-
trésorière lorsqu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage : -
Qui n'est pas de nature purement privée ou - Qui peut influencer l'indépendance ou
compromettre l'intégrité et - Qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de
déontologie des élus adopté par le conseil, laquelle ne peut être supérieure à 200 \$. Il
faut enfin souligner que l'acceptation d'un tel don, marque d'hospitalité ou tout autre
avantage, quelle que soit sa valeur, est cependant interdit lorsqu'il peut influencer
l'indépendance de jugement du membre du conseil dans l'exercice de ses fonctions ou
risque de compromettre son intégrité.

2019.236

8.9 SUBVENTION 911 – VOLET 2 – DOUCHE;

Considérant l'octroi de la subvention volet 2 afin de finaliser les mesures d'urgence de la
Municipalité;

Considérant que suite aux pannes de courant ayant affectés la municipalité, le constat a
été fait que d'avoir une douche disponible pour la population était essentiel ;

Considérant qu'un montant de 7 600\$ est disponible pour la réalisation du projet ;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry
Appuyé par Daniel Dufort et résolu de mandater Clo désigné afin de revoir l'aménagement
des salles de bain et du portique afin d'y inclure une douche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.237

8.10 RENOUVELLEMENT CELLULAIRE;

Considérant que le cellulaire de l'inspecteur a été renouvelé chez Télus pour une période
de 2 ans;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry
Appuyé par Éric Allard et résolu d'entériner le renouvellement du cellulaire de l'inspecteur
chez Telus pour 2 ans au coût de 57.50\$ par mois, cellulaire inclus.

De ne pas renouveler le deuxième cellulaire de l'inspecteur adjoint.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.11 COMITÉ – NOMMER UN NOUVEAU REPRÉSENTANT RÉGIE;

2019.238 Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de nommer Karina Poudrier, représentante pour la régie pour la prochaine année et Eric Allard, substitut

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2019.239 **9.1 FACTURE AU 31 OCTOBRE ET 30 NOVEMBRE 2019;**
Considérant les factures incendie au 31 octobre et 30 novembre 2019;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard , appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser le paiement des factures incendie au 31 octobre 2019 au montant total de 4 303.65\$ et au 30 novembre 2019 au coût de 13 954.98\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.240 **9.2 FORMATION OFFICIER:**
Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser et défrayer l'inscription de M. Mike Larocque à la formation d'officier non-urbain dispensée par la Commission scolaire des Chênes au coût de 2 200\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.241 **9.3 LAVEUSE SANS SUSPENSION:**
Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser l'achat d'une laveuse sans suspension 30 livres chez Aero-Feu au coût de 8 562.95\$ Payable au coût du RFU 34,68%.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.242 **9.4 PIQUETAGE BORNE SÈCHE – 10^e rang Simpson**
Considérant le piquetage de la borne sèche du 10^e rang Simpson par Firme Martin Paradis au coût de 776.08\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de refacturer au propriétaire voisin qui a enterré les bornes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10. VOIRIE ET URBANISME :

2019.243 **10.1 ADHÉSION COMBEQ:**
Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'inscription de l'inspecteur Gaby Tessier à la COMBEQ pour l'année 2020 au coût de 436.91\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2019.244 **10.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE;**
Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 99 559\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

Considérant les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Pour ces motifs, sur proposition de Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et unanimement résolu et adopté que la municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales¹ et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS :

11.1 BIBLIOTHÈQUE DEPOT RAPPORT:

11.1.2 BUDGET 2020:

2019.245

Il est proposé par Éric Allard
Appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter le budget 2020 de la bibliothèque tel que présenté.

DÉPENSES :	BUDGET 2020
Livres	3 300.00\$
Loyer	4 420.00\$
Entretien	400.00\$
Électricité, chauffage	1 300.00\$
Animation	500.00\$
Autres	200.00\$
Téléphone	600.00\$
Fournitures, papeteries, matériels	300.00\$
Achat équipement	300.00\$
Frais d'entretien, inform.	200.00\$
Accès internet	1 200.00\$
Logiciel informatique	0\$
Entente ville Dr'ville (6,00\$/livres x 600)	100.00\$
Frais déplacements (0,42\$ x 40 kms x 48 semaines)	200.00\$
Salaire compensation 137\$ + 47\$/sem x 52 sem x 4%	9 951.00\$
TOTAL DÉPENSES	22 971.00\$
REVENUS :	
Amendes	0\$
Quote part paroisse	11 485.50\$
Quote part village	11 485.50\$
Don Caisse	
TOTAL REVENUS	22 971.00\$

11.2 ENTENTE LOISIRS VILLE DE DRUMMONDVILLE:

2019.246

Sur proposition de Maureen Landry, appuyée par Marie-Lyne Landry et il est résolu que le maire et la directrice générale sont par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-CONseil, l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Drummondville relative au loisir et à la culture, et ce, pour les années 2020 à 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. VARIA;

CHEMIN QUATRE-SAISONS;

Des vérifications seront faites auprès du MTQ et du déneigeur afin de voir si on serait capable de piqueter la courbe afin d'indiquer l'emplacement du fossé.

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

La période est accordée aux gens dans la salle;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20 h26.

2019.247

Karina Poudrier
Mairesse suppléante

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière